



## Un parent peut-il refuser l'hospitalisation en psychiatrie de son

-----  
Par Eva5122

Bonjour et merci marques de politesse selon CG du forum  
Tout est dans le sujet. J'ai besoin d'une réponse urgente merci

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Il faudrait plus d'informations sur les circonstances.  
Qui demande cette hospitalisation et pourquoi le parent refuse ? et que dit l'autre parent ?

-----  
Par Isadore

Bonjour,  
Enfants majeur ou mineur ?  
L'enfant souhaite-t-il être hospitalisé ?

-----  
Par isernon

bonjour,  
  
de son quoi ?  
  
salutations

-----  
Par kang74

Bonjour

Si l'enfant est mineur, en cas d'urgence les medecins peuvent passer outre son avis , et s'il a le droit de refuser ce qui est de l'ordre des soins, comme il n'a pas le droit de nuire à son enfant, on peut lui retirer ses droits .

Majeur, il n'a pas le droit au chapitre .

-----  
Par Eva5122

Si l'enfant fait une tentative de suicide et qu'il refuse d'être hospitalisé ainsi que les parents l'hospitalisation peut t-elle être évitée

-----  
Par kang74

Donc on est bien dans le cadre d'une urgence qui exige une hospitalisation d'office , que les parents soient d'accord ou pas.

Je rappelle que ce genre de situation EXIGE des soins et un suivi : non un simple lavage d'estomac ou des points de suture n'est pas la seule conséquence .  
Il y a souvent une période minimum de " retrait" pour que l'enfant fasse le point dans un environnement neutre .

Si les parents ne le comprennent pas , l'enfant sera temporairement retiré de son environnement familial,quite à prolonger son hospitalisation,temporaire qui peut durer selon leurs prises de conscience .

Par de là, je ne peux que conseiller aux parents d'être le plus collaboratifs possible, pour que l'enfant le soit aussi vis à vis des soins NÉCESSAIRES, pour que cette période se passe le plus vite et mieux possible en milieu fermé, et que le personnel soignant aient assez confiance en eux, et en l'enfant, pour que cela soit en milieu ouvert ( hopital de jour)par la suite .

-----  
Par Isadore

Si l'enfant fait une tentative de suicide et qu'il refuse d'être hospitalisé ainsi que les parents l'hospitalisation peut t-elle être évitée

Je pars sur l'hypothèse d'un enfant mineur. S'il est possible de mettre en place des soins hors de l'hôpital et si le corps médical estime que l'hospitalisation n'est pas nécessaire, théoriquement oui. Mais en pratique non au vu du contexte.

Les parents n'ont pas le droit de mettre leur enfant en danger en le privant de soins.

En revanche il va être possible de raccourcir la durée de l'hospitalisation si les parents mettent en place un parcours de soins adapté. A eux d'en discuter avec l'équipe médicale.